

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1580 du Jeudi 6 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RÉGHAÏA (ALGER)



MISE EN SERVICE D'UNE USINE
DE PLAQUETTES DE FREIN

P. 16

CARTES INTERNATIONALES



LES BANQUES
MULTIPLIENT LES AVANTAGES

P. 5

LE PROFIL DU SUCCESEUR DE PETKOVIC EN DÉBAT



LE COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL
SE RÉUNIT AUJOURD'HUI

P. 15

SÉCURITÉ PUBLIQUE

GANGS DE QUARTIER : L'ÉTAT PASSE À L'OFFENSIVE



«UNE GUERRE SANS MERCI»

Cette vaste campagne nationale s'inscrit dans les orientations fixées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la lutte contre les gangs de quartier une priorité de l'action de l'État.



Pp. 3 et 4

LE SAVIEZ-VOUS ?

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 DÉCÈS ET 243 BLESSÉS EN 24 HEURES

Onze personnes sont décédées et 243 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 1.413 interventions ayant permis de sauver 1.092 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 275 autres et d'évacuer 444 vers les structures sanitaires locales, a ajouté le bilan, déplorant, cependant, le décès par noyade, d'un jeune, âgé de 23 ans, à

Annaba. En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Saïda ont repêché le corps sans vie d'une fillette âgée de 4 ans, dans une piscine au village Hamidet, commune Ouled Khaled. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 54 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 3 incendies, urbains, industriels et autres, dans les wilayas d'Alger et Sidi Bel Abbès.



FEUX DE FORÊT

CARAVANE DE SOLIDARITÉ AU PROFIT DES HABITANTS DE SÉRAÏDI

Une caravane de solidarité acheminant diverses aides matérielles a été lancée, mardi dernier, au profit des habitants de la commune de Séraïdi (wilaya d'Annaba), dans le cadre du programme de solidarité mis en place par le secteur de la Solidarité nationale au profit des familles touchées par les feux de forêt, a indiqué un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. «En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Soraya Mouloudji, visant à assurer un accompagnement

continu et une prise en charge sociale des familles touchées par les feux de forêt, le secteur de la Solidarité nationale poursuit, en coordination avec les différents partenaires et acteurs concernés, la mise en œuvre de son programme de solidarité sur le terrain, à travers l'acheminement d'aides d'urgence et de première nécessité et l'accompagnement des familles, afin d'atténuer les effets de cette catastrophe», a précisé le communiqué. Dans ce cadre, «une caravane de solidarité a été lancée, mardi 4 août 2026, à destination des habitants de la commune de Séraïdi, acheminant diverses aides matérielles comprenant des appareils

électroménagers et de la literie, afin de répondre aux besoins essentiels et urgents des familles sinistrées», a souligné la même source. «Cette caravane a été organisée par la direction de l'action sociale et de la solidarité, avec le concours de nombre d'opérateurs économiques publics et de représentants de la société civile», a fait savoir le ministère, assurant que «le secteur de la Solidarité nationale continue de suivre la situation des familles touchées, en leur assurant une prise en charge psychosociale, afin d'atténuer les effets de cette catastrophe et de les accompagner dans cette épreuve».



LA BNA MET EN GARDE CONTRE DES TENTATIVES D'ESCROQUERIE

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a publié, mardi dernier, un communiqué, à travers lequel elle met en garde ses clients contre des tentatives d'escroquerie entreprises via une fausse plateforme. «Nous voudrions attirer votre attention sur l'existence d'une plateforme contrefaite qui usurpe l'identité de notre application bancaire officielle et qui a pour but de tromper les utilisateurs et de recueillir leurs informations personnelles et financières», a écrit, en effet, la BNA.

«Pour votre sécurité, veuillez ne pas télécharger d'application ni cliquer sur un lien qui ne provient pas des canaux officiels de la banque», conseille la banque, qui a pris le soin de publier le lien de la fausse page, soulignant que celle-ci «n'a aucun rapport avec la banque ou son application officielle».

La BNA a invité, par ailleurs, ses clients à «vérifier la source de l'application, avant d'introduire des informations sensibles et de pas partager les mots de passe ni les codes de vérification «avec qui que ce soit».

BÉJAÏA
SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE DE COOPÉRATION ENTRE LE CRTAA ET L'UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE-MIRA

Une convention-cadre de coopération a été conclue, mardi dernier, entre le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) et l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa, en vue de renforcer les synergies et de développer la recherche scientifique.

La directrice du CRTAA, la P^{re} Nawal Boucherba, a indiqué, à l'ouverture de la cérémonie de la signature de la convention, qui s'est tenue au siège du Centre de recherche, que l'objet de cette initiative vise à concrétiser la «coopération scientifique, technologique et pédagogique entre le CRTAA et l'université de Béjaïa».

Elle porte également sur l'encadrement pédagogique des étudiants et des doctorants et l'organisation commune de manifestations scientifiques,



ainsi que la mutualisation des ressources dont disposent les signataires de la convention, a-t-elle ajouté.

La P^{re} Boucherba a mis l'accent sur l'intérêt qu'accordent les partenaires du CRTAA, notamment au développement de la recherche scientifique et au renforcement des synergies entre l'université, les centres de recherche et les acteurs du secteur socio-économique.

Pour sa part, le recteur de l'université de Béjaïa, le P^r Beniaïche Abdelkrim, a souligné l'importance de la collaboration entre les deux parties, estimant que la réussite du Centre de recherche dépend de celle de l'université.

Il a affirmé que l'université constitue un «apport essentiel» en matière d'étudiants dans les unités de recherche, ajoutant que la dynamique doit s'opérer entre le CRTAA et l'Université de Béjaïa. La cérémonie de signature de la convention s'est achevée par une visite du laboratoire d'accréditation des huiles végétales, dont l'ouverture est prévue prochainement. Cette structure permettra la valorisation des résultats de recherche des chercheurs du CRTAA, a noté la P^{re} Boucherba.

SÉCURITÉ PUBLIQUE GANGS DE QUARTIER : L'ÉTAT PASSE À L'OFFENSIVE

La lutte contre la criminalité sous toutes ses formes a franchi une nouvelle étape. Ces derniers jours, les forces de sécurité nationales ont lancé une vaste campagne nationale ciblant les bandes de quartier et les réseaux criminels cherchant à étendre leur emprise sur certaines zones urbaines. Ces opérations, menées simultanément dans plusieurs provinces, témoignent de la détermination du gouvernement à garantir la sécurité publique et à empêcher toute forme de violence ou de criminalité organisée de s'infiltrer dans les villes algériennes.

Cette offensive d'envergure, qui a mobilisé d'importants effectifs de police, appuyés par des unités spécialisées et des moyens technologiques modernes, s'inscrit dans une stratégie globale visant à rétablir la paix dans les quartiers sensibles et à neutraliser les individus impliqués dans des activités criminelles. Les opérations ont été menées sur la base de renseignements précis et d'enquêtes ayant permis d'identifier les zones à forte criminalité. Les opérations ont été menées de manière coordonnée dans plusieurs régions du pays. La police a procédé à des fouilles approfondies de véhicules, à des contrôles d'identité et à des perquisitions ciblées, arrêtant de nombreuses personnes recherchées par les autorités ou soupçonnées d'appartenir à des bandes criminelles. Ce renforcement de la présence policière dans les quartiers concernés a également contribué à rassurer les habitants, principaux bénéficiaires de ces opérations.

DES RÉSEAUX CRIMINELS AUX ACTIVITÉS MULTIPLES

Selon les enquêtes réalisées par les autorités de sécurité, ces organisations criminelles ne se contentent plus de simples délits. Elles s'adonnent fréquemment à des activités, telles que le commerce de drogues et de substances psychoactives, participent à des agressions à l'arme blanche, des vols violents, des extorsions, des infractions contre les propriétés publiques et privées, ainsi que des troubles à l'ordre public. Dans diverses affaires, les enquêtes ont également révélé des connexions entre certains groupes criminels et des réseaux dédiés à la vente de drogues, transformant ces gangs en divers intermédiaires locaux d'une criminalité organisée structurée. L'action contre ces groupes fait donc partie d'une stratégie intégrale destinée à tarir les voies de trafic de drogue et à prévenir leur installation permanente dans les quartiers. Diverses opérations ont permis la saisie de quantités importantes de stupéfiants et de comprimés psychotropes, d'armes blanches prohibées, de sommes



importantes d'argent provenant d'activités illicites et de divers outils utilisés pour commettre des actes criminels. Plusieurs véhicules et motos, utilisés dans le cadre de ces activités, ont également été saisis. Outre les opérations de terrain, la direction générale de la Sûreté nationale privilégie une approche préventive basée sur le recueil de renseignements, la surveillance des groupes criminels et le recours aux techniques d'enquête les plus récentes. Cette stratégie s'appuie également sur une collaboration étroite entre les diverses équipes opérationnelles, les départements judiciaires, les services médico-légaux et les organismes de lutte contre le trafic de drogue. L'objectif est d'anéantir totalement les groupes criminels, depuis les simples exécutants jusqu'aux cerveaux des opérations.

«UNE GUERRE SANS MERCI»

Cette ambitieuse initiative à l'échelle nationale est en phase avec les directives établies par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a placé la bataille contre les bandes de quartier au cœur des priorités de l'action de l'Etat. Dans le cadre de sa rencontre régulière avec les médias nationaux, diffusé le 27 juillet dernier, le Président a réitéré sa volonté d'éliminer ce fléau qui met en péril la sécurité et la quiétude des citoyens. Le président de la République a affirmé que «l'Etat persistera à combattre sans pitié les gangs de quartier, en précisant que les divers services de sécurité restent entièrement engagés pour assurer la sécurité des citoyens et maintenir l'ordre public.» «Je m'engage à protéger toutes

les familles, leurs fils et leurs filles. Nous sommes en guerre contre ces individus et nous les vaincrons», a-t-il affirmé, soulignant que dans tout ce qui concerne la sécurité des Algériens, «seule la loi prévaudra». Sur le terrain, cette volonté politique s'exprime par une augmentation de la présence des forces de sécurité dans les quartiers, l'intensification des patrouilles à pied et en véhicule, l'établissement de points de passage et des actions de sécurisation dans les zones très fréquentées.

Les autorités de la Sécurité nationale mettent en avant que cette initiative ne se limite pas à une intervention occasionnelle, mais s'inscrit dans un processus continu de lutte contre toutes les manifestations de criminalité. Les interventions continueront d'être exercées et renforcées selon les informations recueillies dans le but de neutraliser et contrecarrer rapidement toute tentative de reformation de groupes criminels. Les individus arrêtés sont présentés devant les tribunaux compétents, pendant que les enquêtes se poursuivent, afin d'identifier d'éventuels complices et retracer les divers réseaux criminels, en particulier ceux associés au commerce de drogues et d'armes blanches. À travers cette large mobilisation, les responsables confirment leur volonté de veiller à la sûreté des citoyens, d'assurer l'application de la loi et de maintenir la tranquillité dans les quartiers. Le message est clair : il n'y aura pas de tolérance pour les gangs locaux ou les organisations criminelles visant à atteindre la sécurité publique, et la bataille contre cette réalité se poursuivra avec détermination partout dans le pays.

Abir Menasria

EN BREF...

Les gangs de quartiers en Algérie, appelés «bandes de quartiers», désignent des groupes urbains violents impliqués dans le trafic de drogue et les agressions. L'Etat déploie une stricte réponse sécuritaire et préventive à travers le pays.

ACTION PUBLIQUE ET STRATÉGIE

■ STRATÉGIE 2026-2029 :

Mise en place d'un plan national de prévention et de lutte piloté par le ministère de l'Intérieur pour éradiquer ces réseaux.

■ OPÉRATIONS D'INTERPELLATION :

Des vagues d'arrestations spectaculaires ciblent régulièrement les zones sensibles, à l'image du démantèlement de plusieurs réseaux et de l'interpellation de dizaines de suspects à Alger.

■ ACTIVITÉS ET SAISIES

• **Trafic illicite :** Commercialisation de substances psychotropes, de comprimés hallucinogènes et de cocaïne.

• **Armement léger :** Saisie fréquente d'armes blanches prohibées, de bombes lacrymogènes et de fumigènes utilisés pour perturber l'ordre public.

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIER UN DISPOSITIF SÉCURITAIRE **RENFORCÉ**

La lutte contre les bandes de quartier s'intensifie en Algérie. Face à un phénomène qui évolue et se complexifie, les services de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) poursuivent le renforcement de leur dispositif à travers une stratégie fondée sur la prévention, l'anticipation, le renseignement et des interventions ciblées. Sollicités par Horizons, les deux corps de sécurité ont présenté leur dernier bilan, mettant en lumière les résultats enregistrés, les moyens mobilisés et l'importance d'une approche coordonnée associant les institutions et les citoyens.

Le lieutenant-colonel Hamza Guerraïchi, de la Police judiciaire au Commandement de la Gendarmerie nationale, explique que les bandes de quartier sont, dans de nombreux cas, composées de repris de justice ou de personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants. Pour faire face à cette menace, les pouvoirs publics ont adopté un dispositif juridique spécifique avec l'ordonnance n°20-03 du 30 mars 2020, qui constitue aujourd'hui le principal fondement législatif de la lutte contre ces groupes.

Ce cadre a été consolidé par la création de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier, chargée de coordonner les actions engagées sur le terrain. Dès l'entrée en vigueur de cette ordonnance, le Commandement de la Gendarmerie nationale a donné des instructions à l'ensemble de ses unités territoriales afin de renforcer les opérations de prévention et de répression.

La stratégie mise en œuvre repose notamment sur une cartographie criminelle permettant d'identifier les zones sensibles et d'adapter les dispositifs opérationnels aux réalités de chaque territoire. Des unités spécialisées dans les investigations ainsi que des détachements d'intervention sont mobilisés en permanence, en étroite coordination avec les parquets et les magistrats compétents, afin d'assurer l'efficacité des enquêtes et le respect des



procédures judiciaires.

559 BANDES DÉMANTELÉES ENTRE 2020 ET 2025

Le renseignement occupe une place centrale dans cette stratégie. Les services spécialisés assurent une veille permanente, notamment sur les réseaux sociaux et les sources ouvertes, afin d'identifier les contenus susceptibles d'être liés aux activités des bandes de quartier. Toutes les vidéos et informations diffusées sont systématiquement vérifiées avant toute intervention, dans le but d'écarter les tentatives de manipulation ou la propagation de fausses informations.

Le lieutenant-colonel Guerraïchi insiste également sur la dimension préventive de cette lutte, appelant les citoyens à développer davantage la culture du signalement en utilisant le numéro vert et les différents canaux mis à leur disposition pour transmettre des informations aux services de sécurité.

Selon lui, cette coopération constitue un levier essentiel pour prévenir les violences et permettre une intervention rapide des forces de l'ordre.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance de 2020, les services de la Gendarmerie nationale ont démantelé

559 bandes de quartier entre 2020 et 2025. Au cours de cette période, 2.680 personnes ont été interpellées, dont 1.386 placées en détention provisoire.

86 BANDES DÉMANTELÉES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2026

Le bilan des sept premiers mois de l'année 2026 témoigne de l'intensification des opérations. Les unités de la Gendarmerie nationale ont démantelé 86 bandes de quartier dans 30 wilayas. Les enquêtes ont concerné 453 suspects, conduisant au placement en détention provisoire de 214 personnes, tandis que 23 autres ont été placées sous contrôle judiciaire.

Le responsable fait état d'une progression notable des indicateurs, avec une hausse de 30 % du nombre d'affaires traitées et de 41 % du nombre de personnes impliquées par rapport à la même période de l'année précédente.

Pour lui, ces chiffres traduisent à la fois l'ampleur du phénomène et le renforcement des capacités d'intervention des unités spécialisées.

Il souligne également que la stratégie nationale ne consiste plus uniquement à intervenir après la commission des infractions, mais privilégie désormais une

approche proactive reposant sur la prévention, l'anticipation et l'action précoce. Une démarche qui, selon lui, ne peut produire des résultats durables qu'à travers une mobilisation de l'ensemble des acteurs : institutions publiques, familles, société civile et jeunesse.

LA DGSN POURSUIT SON ACTION DANS LES ZONES URBAINES

Dans les centres urbains, la Direction générale de la Sûreté nationale déploie un dispositif complémentaire.

Le commissaire principal Kamel Ouali, de la sous-direction de la communication, indique que les services de police ont traité 146 affaires liées aux bandes de quartier au cours de l'année 2025. Les investigations ont concerné 1.168 personnes. Les procédures judiciaires ont conduit au placement en détention provisoire de 697 individus, tandis que 151 personnes ont été placées sous contrôle judiciaire. Par ailleurs, 104 personnes ont fait l'objet d'une citation directe à comparaître devant la justice, 107 dossiers ont été transmis aux juridictions compétentes et 109 personnes ont été remises en liberté.

Pour les cinq premiers mois de l'année 2026, la DGSN a enregistré 90 affaires impliquant 499 personnes. Les procédures engagées ont abouti au placement en détention provisoire de 339 personnes, tandis que 27 autres ont été placées sous contrôle judiciaire.

Selon le commissaire principal Kamel Ouali, ces résultats traduisent la poursuite des efforts déployés par les services de police pour lutter contre les bandes de quartier et préserver la sécurité publique. Il précise que la stratégie de la DGSN repose sur une présence renforcée sur le terrain, un travail de proximité avec les citoyens et une exploitation accrue du renseignement, notamment dans les zones urbaines où ce phénomène est susceptible de se développer.

Au-delà des résultats opérationnels, la Gendarmerie nationale et la DGSN rappellent que la lutte contre les bandes de quartier ne peut reposer uniquement sur l'action des forces de sécurité. Elles plaident pour une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société — familles, établissements éducatifs, associations et citoyens — afin de prévenir la violence, renforcer la cohésion sociale et préserver durablement la sécurité des quartiers.

Cheklat Meriem

42 MEMBRES DE GANGS ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE À ALGER

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, lors de plusieurs opérations menées la semaine dernière, 42 individus impliqués dans des gangs de quartiers qui semaient la terreur parmi les habitants de la capitale, a indiqué un communiqué rendu public, lundi dernier.

Selon la même source, «les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé six réseaux criminels composés de 42 individus, dont plusieurs repris de justice, qui activaient au sein de gangs de quartiers. Ces opérations ont permis la saisie de 58 armes blanches prohibées de différents types, ainsi que des substances psychotropes.»

Le communiqué a précisé que ces interventions font suite à des investigations de terrain ayant permis de démanteler ces réseaux criminels, impliqués dans le trafic de psychotropes et des agressions contre des citoyens à l'aide d'armes blanches prohibées. Les enquêteurs sont parvenus à identifier les membres de ces groupes et à procéder à leur arrestation progressive.

Menées sous la supervision du parquet

territorialement compétent, ces opérations ont abouti à la saisie de 700 capsules de psychotropes, de 15 grammes de cocaïne, de 58 armes blanches prohibées de différents types et dimensions, de cinq fumigènes, ainsi que de trois fusées de signalisation maritime.

Les policiers ont également saisi trois bombes lacrymogènes, un véhicule de tourisme et une somme de 21,8 millions de centimes, en monnaie nationale, provenant des revenus du trafic de stupéfiants.

À l'issue des procédures, les mis en cause ont été présentés devant le parquet compétent pour des faits liés à la constitution d'une association de malfaiteurs et de gangs de quartiers, à la propagation de la terreur en milieu urbain, à l'atteinte à l'ordre public, ainsi qu'à la détention de psychotropes à des fins de commercialisation.

DÉMANTELEMENT D'UNE BANDE DE QUARTIER À MOUZAÏA

Par ailleurs, les services de la Sûreté de la wilaya de Blida ont démantelé une bande de quartier, composée de quatre individus qui semaient la

peur et instaurent un climat d'insécurité parmi les habitants de la ville de Mouzaïa, dans l'ouest de la wilaya, a indiqué un communiqué de la Sûreté de la wilaya. Selon la même source, l'affaire a été déclenchée suite à la réception d'un signal accompagné d'une vidéo montrant plusieurs individus impliqués dans une violente rixe à l'arme blanche, dans un quartier de Mouzaïa.

L'enquête a établi que l'affrontement faisait suite à une altercation verbale entre deux bandes rivales au sujet d'une transaction portant sur une quantité de psychotropes, avant de dégénérer en une bagarre collective, avec usage de différentes armes blanches. Grâce à l'exploitation de la vidéo, les enquêteurs de la police judiciaire ont identifié puis interpellé les quatre suspects, après les perquisitions autorisées par le procureur de la République près le tribunal d'El-Affroun.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet du tribunal d'El-Affroun pour "rixes, port d'arme blanche de 6^e catégorie, sans motif légitime, et atteinte à la sécurité publique».

R. N.

CARTES INTERNATIONALES LES BANQUES MULTIPLIE LES AVANTAGES

Suite à la mise en œuvre de la nouvelle directive n° 07-2026 de la Banque d'Algérie, les banques algériennes se sont lancées dans une course sans précédent, pour attirer les voyageurs à l'étranger. Cette directive encadre les procédures et les conditions d'accès à l'allocation touristique de 750 €, pour les adultes, et de 300 €, pour les mineurs.

Les établissements bancaires se sont empressés de lancer de nouvelles cartes internationales et de proposer des services inédits, notamment la suppression de l'obligation de dépôt en devises étrangères, la réduction des délais d'émission à seulement 48 heures, dans certaines banques, et l'élargissement du choix entre Visa et Mastercard.

LA FIN DES DISTRIBUTIONS D'ESPÈCES

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Lebou, a émis la directive n° 07-2026, datée du 13 juillet 2026 et entrée en vigueur le 19 juillet 2026, remplaçant ainsi la directive n° 05-2025. Cette nouvelle directive constitue un changement fondamental dans le mécanisme d'octroi de l'allocation touristique. Elle stipule l'arrêt total des versements en espèces, remplaçant le système précédent par le chargement de fonds sur une carte de paiement internationale (Visa ou Mastercard), émise par les banques agréées au nom du bénéficiaire et valable pour une durée minimale de trois ans. La directive insiste également sur le contrôle, exposant les contrevenants à des procédures de recouvrement des fonds et à des poursuites judiciaires, pour violation de la réglementation des changes, outre une interdiction de change durant cinq ans. La suppression de l'exigence de dépôt en devises étrangères demeure un atout concurrentiel majeur pour les banques. Les clients peuvent désormais obtenir une carte internationale dédiée aux opérations de change, sans avoir à détenir de devises étrangères. Auparavant, ces cartes nécessitaient l'ouverture d'un compte en devises et le dépôt de fonds en euros ou en dollars, une condition qui, en raison de leur coût élevé, empêchait une grande partie des voyageurs d'en bénéficier. Dans ce contexte, le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a lancé une carte Visa classique pour les opérations de change et les voyages, sans dépôt minimum en devises étrangères, moyennant une cotisation annuelle modique de 3.000 dinars. Un solde minimum de 10.000 dinars est requis sur le compte dinars, pour couvrir les frais de fonctionnement. La carte est émise sous 21 jours au maximum. De son côté, la Gulf Bank Algeria



(AGB) a placé la barre plus haut, avec sa campagne «Zéro euro de dépôt» pour «la carte Visa Gold», réduisant les délais d'émission (un à cinq jours). La banque a également promu les services de paiement sans contact en Algérie et à l'étranger, et organisé des tirages au sort pour les utilisateurs de cartes Visa. La Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé sa carte Visa Signature, pour les particuliers, offrant des plafonds de dépenses plus élevés et des services bancaires améliorés. Parallèlement, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) a continué de promouvoir ses cartes «Mastercard», avec allocation voyage. Al Salam Bank Algeria, pour sa part, est entrée sur le marché, avec sa «carte Visa Platinum», dotée d'alertes SMS instantanées informant les clients de chaque transaction en temps réel.

LES RETRAITS AUX DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES À L'ÉTRANGER AUTORISÉS

Suite à la mise en œuvre de la nouvelle directive, les banques ont annoncé une évolution majeure : il a été officiellement confirmé que les cartes internationales permettent aux titulaires de retirer de l'argent aux distributeurs automatiques, à l'étranger, d'effectuer des paiements dans des millions de commerces, d'hôtels et de restaurants, et de réaliser des achats en ligne liés aux voyages. Arab Bank a également annoncé une réduction du délai

d'émission des cartes à seulement 48 heures, et l'extension du service aux titulaires de comptes islamiques.

QUI EN BÉNÉFICIE ET COMMENT ?

DÉTAILS POUR LES FAMILLES

La directive fixe l'allocation de dépenses à 750 €, pour les adultes de 19 ans et plus, et à 300 €, pour les jeunes de 12 à 19 ans, avec une limite de deux enfants par famille. Le montant chargé doit être un multiple de 50 €, et le séjour minimum à l'étranger est de sept jours. En cas d'annulation de voyage ou de retour anticipé, l'agence bancaire doit être informée et le montant remboursé dans les cinq jours, après quoi le bénéficiaire pourra accéder à son allocation de dépenses. Les enfants mineurs ne reçoivent pas de carte individuelle ; l'allocation de chaque enfant est chargée sur la carte personnelle de l'un de ses parents. Par exemple, une famille composée d'un père, d'une mère et de deux enfants mineurs reçoit 1.350 €, sur la carte du père, et 750 €, sur celle de la mère. Un étudiant de plus de 19 ans reçoit une carte à son nom, avec une allocation supplémentaire de 750 €. Les conjoints sans emploi, les enfants sans emploi et les étudiants de plus de 19 ans peuvent également bénéficier de cette aide, en ouvrant un compte personnel et en recevant une carte approvisionnée par le père, sous réserve de la présentation d'un justificatif de revenus. La directive permet

également aux enfants qui soutiennent leurs parents de bénéficier de cette aide en émettant une carte internationale distincte pour chaque parent, chargée à partir du compte de l'enfant. Les titulaires d'anciennes cartes internationales, telles que Visa Classic ou Visa Signature, n'ont pas besoin d'en obtenir une nouvelle. Leurs cartes existantes peuvent être rechargées directement dans la limite des dépenses autorisées, grâce à une procédure simple et rapide.

VALEUR EN DINARS ALGÉRIENS

Sur la base du taux de change de référence annoncé par la Banque d'Algérie, une aide de 750 euros équivaut à environ 114.000 dinars algériens, tandis qu'une aide de 300 euros équivaut à environ 45.600 dinars. Il convient de noter que la valeur réelle reste soumise au taux de change appliqué le jour de la transaction et aux éventuels frais ou commissions bancaires.

RENOUVELLEMENT DES AVANTAGES POUR LES BÉNÉFICIAIRES PRÉCÉDENTS

Les banques ont précisé que les citoyens ayant bénéficié du droit de change entre le 21 juillet et le 31 décembre 2025 pourront en bénéficier à nouveau pour l'année 2026, sans attendre une année complète. Toutefois, ceux qui en ont bénéficié entre le 1^{er} janvier et le 18 juillet 2026 ne pourront en bénéficier à nouveau qu'à compter du 1^{er} janvier 2027, conformément au principe d'un seul bénéfice par année civile. Ces mesures font suite aux directives du gouverneur de la Banque d'Algérie, qui mettent en lumière la nécessité de faciliter l'émission de cartes internationales et d'accélérer le traitement des demandes de change. La concurrence entre les banques ne se limite plus à l'émission de cartes ; elle s'étend désormais à la réduction des délais de livraison, à la suppression de l'obligation de dépôt de devises, à l'amélioration des services numériques, à la mise en place du paiement sans contact et à la fourniture d'alertes instantanées. Le secteur bancaire anticipe un développement de ces offres dans les prochains mois, avec l'arrivée de nouvelles banques sur le marché et le lancement de nouvelles cartes dotées de fonctionnalités supplémentaires. Ceci renforcera la culture du paiement électronique et offrira aux voyageurs algériens un plus large choix pour utiliser leurs devises à l'étranger en toute sécurité et simplicité.

Abir Menasria

ALLOCATION TOURISTIQUE LE MINISTÈRE DES FINANCES DÉMENT LES INFORMATIONS FAISANT ÉTAT DE RÉVISION OU D'ANNULATION DES NOUVELLES MESURES

Le ministère des Finances a démenti, hier dans un communiqué, les informations relayées par certaines pages sur les réseaux sociaux faisant état d'une éventuelle révision ou annulation des nouvelles mesures relatives à l'allocation touristique et d'un retour au système précédent. À ce propos, le ministère a précisé que le document diffusé et qui lui est attribué «est un faux, dénué de tout fondement», précisant qu'il n'émane d'aucun de ses services. Le ministère souligne également que l'ensemble des communiqués et informations officielles ayant trait à ses missions et à ses attributions sont publiés exclusivement via ses canaux de communication officiels, a ajouté la même source. Les citoyens et les médias sont invités à faire preuve de vigilance, à ne pas relayer ni republier des informations ou des documents non authentifiés, et à s'en remettre aux sources officielles pour s'informer, a ajouté la même source. «Le ministère des Finances se réserve le droit d'engager toutes les procédures judiciaires nécessaires contre toute personne ayant élaboré, publié ou diffusé de faux documents de nature à induire l'opinion publique en erreur ou à porter atteinte à la crédibilité des institutions de l'Etat», a conclu le communiqué.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET INEFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE L'ALGÉRIE PERD PRÈS DE 5 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN

Les effets du changement climatique ne se limitent plus aux conséquences environnementales. Ils représentent désormais un coût économique majeur pour l'Algérie. Sécheresses récurrentes, vagues de chaleur, inondations soudaines ou encore incendies de forêt fragilisent les secteurs productifs et alourdissent les dépenses publiques.

Selon la Contribution déterminée au niveau national (CDN) de l'Algérie, déposée auprès de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, les pertes liées au changement climatique et à l'inefficacité énergétique sont estimées à près de 5 milliards de dollars par an, soit 2,9% du Produit intérieur brut (PIB). Ce constat illustre l'ampleur des défis auxquels le pays est confronté. Au-delà de leurs répercussions environnementales, les dérèglements climatiques pèsent désormais sur la croissance économique, les finances publiques et le développement social. Ils imposent des investissements de plus en plus importants pour protéger les infrastructures, sécuriser les ressources hydriques et préserver les capacités de production agricole et forestière.



La CDN souligne ainsi l'urgence d'accélérer les politiques d'adaptation et d'atténuation, rappelant que le coût de l'inaction est largement supérieur à celui des mesures de prévention. À cet égard, une étude préparatoire à l'élaboration du Plan national climat (PNC), réalisée pour le ministère de l'Environnement, estime que les dommages environnementaux causés chaque année par les activités humaines représentaient déjà 11,7 milliards de dollars en 2017, soit 6,9% du PIB.

UNE AGRICULTURE PARTICULIÈREMENT EXPOSÉE
Les secteurs productifs figurent parmi les plus touchés. L'agriculture, pilier de la sécurité alimentaire, enregistre

des pertes de rendement évaluées entre 20 et 30%, selon les cultures, sous l'effet conjugué de la sécheresse, de la désertification et de la dégradation des sols. Plus de 12 millions d'hectares sont aujourd'hui affectés par ces phénomènes. Face à cette situation, l'Algérie a engagé une stratégie de développement de l'agriculture saharienne, afin de compenser les déficits enregistrés dans les régions du Nord, particulièrement frappées par le stress hydrique. Cette orientation vise, notamment à renforcer la production des filières stratégiques, à commencer par les céréales, avec des résultats jugés encourageants dans plusieurs wilayas du Grand Sud.

ACCÉLÉRER L'ADAPTATION

La réponse des pouvoirs publics s'articule également autour du renforcement de la sécurité hydrique. Le vaste programme de réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer constitue l'un des principaux leviers mis en œuvre pour réduire la pression sur les ressources conventionnelles. Parallèlement, l'État a renforcé son dispositif de prévention et de gestion des risques majeurs, notamment à travers le Fonds de calamités naturelles et de risques

technologiques majeurs. Ces mesures s'inscrivent dans une stratégie plus globale comprenant le Programme national de transition énergétique et la Stratégie nationale d'efficacité énergétique, destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la performance énergétique. À travers ces différentes initiatives, l'Algérie réaffirme sa volonté de renforcer sa résilience face aux effets du changement climatique. La CDN insiste, toutefois, sur la nécessité d'une solidarité internationale accrue, estimant que l'ampleur des pertes et préjudices dépasse les seules capacités nationales de prévention et d'adaptation.

R. S.

DIFFÉRENTES OPÉRATIONS MENÉES PAR L'ANP REDDITION D'UN TERRORISTE À BORDJ BADJI MOKHTAR ET 10 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors que 10 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 29 juillet au 4 août en cours, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 29 juillet au 4 août 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont fait ressortir le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé +B.I.+ alias Abou Mohamed s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa



possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Dans le même contexte, d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans "Différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en

coordination avec les différents services de sécurité, 21 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un quintal et 21 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 588.947 comprimés "Les psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté 53 individus et saisis 21 véhicules, 244 groupes électrogènes, 163 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites".

De même, "sept (7) autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 5 fusils de chasse, 22.838 litres de carburants et 5 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 83 individus à bord d'embarquements de construction artisanale, alors que 509 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP. **APS**

INVESTISSEMENT

L'ALGÉRIE SE DOTE D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Publié au Journal officiel n°56, le décret exécutif n°26-270, signé le 1^{er} août par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, crée une direction générale de l'arbitrage international auprès des services du Premier ministre. Cette nouvelle structure est chargée de défendre les intérêts de l'État dans les différends internationaux, de coordonner la politique nationale en matière d'arbitrage et d'accompagner les organismes publics dans la gestion des litiges impliquant des partenaires étrangers.

La nouvelle direction exercera une compétence exclusive dans le traitement des litiges internationaux liés à l'investissement. Elle interviendra, notamment dans les différends de nature juridique opposant l'État à des investisseurs étrangers, concernant des investissements protégés par un traité international, une législation



nationale ou un contrat d'investissement. Le décret lui confie également la mission de définir et de suivre la mise en œuvre des principaux axes de la politique nationale en matière d'arbitrage international. Son champ d'intervention couvre les différends impliquant l'État, les collectivités locales, ainsi que les organismes et établissements publics qui leur sont rattachés en matière d'investissement. Elle prendra également en charge les litiges à caractère commercial concernant les organismes publics et les collectivités locales, lorsque l'une des parties est

étrangère. La direction représentera l'État dans les procédures de règlement amiable des différends avec les investisseurs étrangers et assurera sa défense devant les instances d'arbitrage international, qu'elles soient institutionnelles ou ad hoc, dans le cadre des procédures engagées à son encontre. Elle sera également chargée du suivi de l'exécution des sentences arbitrales définitives rendues en matière d'investissement, dans des délais raisonnables. Le texte lui attribue, en outre, un rôle dans l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs au

règlement des différends internationaux.

Par ailleurs, la nouvelle structure accompagnera les collectivités locales, les organismes et les établissements publics dans la rédaction des contrats conclus avec des partenaires étrangers. Elle assurera la coordination entre les différents départements ministériels et administrations concernés par ces différends et pourra négocier et signer, au nom de l'État, des accords de règlement amiable avec les investisseurs étrangers.

Le décret précise également que la direction veillera à l'unification et à la cohérence des stratégies de défense des intérêts de l'État, de ses organismes et de ses établissements publics.

Pour mener à bien ses missions, elle pourra recourir à des avocats, conseillers et experts, nationaux ou étrangers.

Le décret abroge les dispositions relatives à l'arbitrage international qui lui sont contraires, notamment celles concernant l'organisation de l'administration centrale du ministère des Finances, qui comprenait jusqu'à présent une direction des affaires juridiques et de l'arbitrage international.

Cheklat Meriem

SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ALGÉRIE OFFICIALISE LE LANCEMENT DE SA NOUVELLE AGENCE NATIONALE

Un décret exécutif établissant l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique (ANMEEE), en précisant ses tâches, sa structure et ses modalités d'opération, a été diffusé dans le dernier *Journal officiel* (N. 56).

La nouvelle agence fusionne l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) au sein d'une même entité.

Cela concerne le décret exécutif n° 26-268 du 23 juillet 2026 qui crée un établissement public industriel et commercial, avec personnalité juridique et indépendance financière, supervisé par le ministre en charge de l'Énergie, ayant son siège à Alger. D'après le texte, cette nouvelle Agence représente l'outil d'application de la politique et de la stratégie nationale conçue pour le développement, la promotion et la valorisation des énergies vertes, en plus de l'efficacité énergétique et de la gestion énergétique.

La création de cette Agence s'aligne sur une restructuration institutionnelle dont l'objectif est d'améliorer la gestion du secteur, d'étendre les

fonctions de l'organisme responsable du contrôle de l'énergie et d'augmenter ses compétences, pour mettre en place la Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie, en vue de 2035. L'objectif est également d'accélérer la transition vers un modèle énergétique plus économique et durable.

L'Agence sera, notamment chargée de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, afin d'assurer la promotion de leur utilisation, ainsi que de préparer le programme national de contrôle de l'énergie et d'en assurer la mise en œuvre et le suivi. Elle entreprendra également des études techniques et économiques sur les projets d'énergies renouvelables et de contrôle de l'énergie, réalisera des audits et des études énergétiques dans les secteurs de la construction et de l'industrie, en plus de fournir un soutien technique, méthodologique et pratique aux collectivités locales, aux organismes publics, aux institutions et aux porteurs de projets dans le domaine de la planification énergétique. Elle permettra également de constituer des bases de données sur la consommation

d'énergie, les capacités énergétiques et l'efficacité, d'établir des bilans énergétiques et carbone, de dispenser des formations et d'étudier les dossiers d'accréditation des bureaux d'études et des experts chargés des audits énergétiques.

Selon le décret, l'Agence peut également conclure des accords, des contrats et des conventions, établir des filiales ou des annexes et développer des échanges avec les institutions et organismes nationaux et étrangers actifs dans son domaine de compétence. Concernant les dispositions transitoires, le décret prévoit la dissolution de l'APRUE et du CEREFE, ainsi que le transfert de l'ensemble de ses biens mobiliers et immobiliers, droits, obligations et personnels à la nouvelle Agence. Ce transfert devra être achevé dans un délai n'excédant pas six mois, à compter de la date de publication du décret au *Journal officiel*.

En attendant l'installation effective des structures et équipements de la nouvelle Agence, l'APRUE et le CEREFE continuent de prendre en charge les salaires et les indemnités de ses employés, ainsi que les frais de gestion nécessaires.

Abir Menasria

LE PRÉSIDENT DU CNESE EN VISITE OFFICIELLE AU TCHAD

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, a entamé, mardi dernier, une visite en République du Tchad, à l'invitation de son homologue tchadien, Ahmat Mboudou Mahamat, pour participer à la

cérémonie d'ouverture officielle de la deuxième session ordinaire du Conseil économique, social, culturel et environnemental du Tchad (CESCE) de l'année 2026, à N'Djamena, a indiqué un communiqué du CNESE. Mohamed Boukhari et la

délégation l'accompagnant ont été accueillis, à leur arrivée à l'aéroport international de N'Djamena, par le président du conseil tchadien, en présence de conseillers de la République du Tchad et de l'ambassadeur d'Algérie, Fayçal Djaouti, a précisé la même source. La

visite a débuté par une séance d'entretiens bilatéraux entre les présidents des deux conseils, qui ont « examiné les voies et moyens d'élargir les domaines de partenariat au mieux des intérêts communs des deux peuples », a conclu le communiqué. **APS**

TRAVAUX PUBLICS

COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LA MODERNISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a dirigé deux rencontres de coordination, mardi à Alger, consacrées au suivi de l'avancement de plusieurs projets clés, notamment en ce qui concerne les secteurs ferroviaires et portuaires, mais aussi à la maintenance du réseau routier et autoroutier à l'échelle nationale. Selon un communiqué du ministère.

La première réunion, à laquelle ont participé le secrétaire général du ministère, le directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP) et un représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a porté sur le suivi de l'avancement des travaux de la ligne minière orientale du chemin de fer reliant Annaba et Tébessa, ainsi que sur le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, qui comprend la construction d'un quai minier dans le cadre du projet intégré de phosphate. La réunion a également permis de passer en revue les préparatifs relatifs au lancement des travaux de construction de la ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El-Menia, ainsi que de dresser un bilan de l'état d'avancement des études relatives au projet de construction de la ligne ferroviaire reliant Ouargla et Tamanrasset. Lors de la deuxième réunion, consacrée à l'entretien des routes et autoroutes au niveau



national, M. Djellaoui a mis l'accent sur la nécessité de mener à bien et au plus vite toutes les études d'expertise déjà lancées, tout en entamant des études d'expertise pour les tronçons restants, classés comme points noirs du réseau routier et autoroutier, afin de diagnostiquer les causes de leur détérioration et de déterminer les solutions techniques appropriées pour y remédier. Il a également insisté sur la nécessité de poursuivre l'entretien des tronçons classés comme points noirs, d'assurer un suivi périodique des divers ouvrages d'art et de prendre les mesures nécessaires, pour garantir leur bon fonctionnement et leur pérennité. Cette rencontre a réuni des cadres de haut niveau du ministère, les directeurs des travaux publics des wilayas de Constantine, Biskra, Alger, Beni Abbès, Tindouf et Saida. Étaient également présents les PDG et DG des différents bureaux d'études et laboratoires du secteur, tels que l'Organisme national de contrôle

technique des travaux publics (CTTP), le Laboratoire des travaux publics du Sud (LTSP), le Laboratoire des travaux publics de l'Ouest (LTPO), ainsi que la Société d'études techniques de Sétif (SETS) et également des représentants de l'Algérienne des autoroutes (ADA). Les directions des travaux publics des wilayas ont également pris part à cet événement, par vidéoconférence. Le ministre a donné des instructions pour améliorer la sécurité routière en renforçant la signalisation horizontale et verticale sur les différents axes du réseau routier et autoroutier, tout en installant des panneaux d'avertissement et d'alerte sur tous les chantiers, notamment les chantiers nocturnes, dans le but d'assurer la sécurité des usagers de la route et des travailleurs. M. Djellaoui a également mis en lumière l'importance de finaliser, aussi vite que possible, les travaux de maintien en cours sur les routes et autoroutes, tout en intensifiant les

opérations régionales d'entretien par le biais des multiples centres de maintenance, des directions régionales des travaux publics et de l'ADA, dans le but de garantir une intervention efficace et de conserver l'accessibilité du réseau routier national. De plus, le ministre a encouragé à commencer à préparer la saison automnale et hivernale en réalisant un programme dynamique d'entretien du réseau routier et des autoroutes, ainsi qu'en organisant des inspections régulières pour examiner l'état des infrastructures. Il a souligné que le maintien en bon état du réseau routier et des autoroutes est toujours une priorité pour le département, considérant qu'il s'agit d'un élément crucial pour la sécurité des conducteurs. Il a également mis en exergue l'importance d'une supervision constante et l'accélération des interventions, afin d'améliorer la performance du service et de garantir la durabilité des itinéraires et des infrastructures. En outre, concernant la commémoration du quatrième anniversaire de la Journée de l'Armée nationale populaire (ANP), fêtée chaque année le 4 août, M. Djellaoui a souligné «le rôle national majeur joué par l'Armée populaire nationale, héritière de l'Armée de libération nationale, dans la protection de la patrie, la préservation de sa sécurité et de sa stabilité, et l'accompagnement des efforts de développement national», appelant tous les cadres et institutions du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base à participer à la commémoration de cet événement national, en reconnaissance et en appréciation des grands sacrifices consentis par les membres de l'ANP au service de la patrie.

Abir Menasria

ASSURANCES

LA CAAT RÉALISE UN BÉNÉFICE NET DE PLUS DE 1 MILLIARD DA EN 2025

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a clôturé l'exercice 2025 avec un bénéfice net de 1,12 milliard de dinars et un bilan total de 110 milliards de dinars, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Selon les comptes sociaux de cet assureur public, validés par son Assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin dernier, le résultat net a été affecté, à hauteur de 450 millions de dinars (DA), aux dividendes, de 56 millions de DA, à la réserve légale, et de 613,3 millions de DA, aux réserves facultatives, a ajouté le communiqué. Sur le plan commercial, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de 30,54 milliards (mds) de DA, en hausse de 2% par rapport à 2024, selon le même bilan. Cette progression a été principalement portée par le segment hors grands comptes qui, pour la première fois, est devenu majoritaire avec 50,1% du portefeuille, enregistrant une croissance de 10,5% (1,5 milliard de DA), les branches automobile (+10%) et ingénierie (+20,3%) ont également contribué à cette dynamique de diversification. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction de sa clientèle, la CAAT a versé 15,88 mds de DA d'indemnités aux assurés, selon le communiqué, ajoutant que ces règlements

ont permis de traiter 50% des déclarations de l'exercice et de clôturer 42% des dossiers anciens en instance d'indemnisation. Au cours de l'année, plusieurs projets structurants ont été lancés ou renforcés. Ils présagent, notamment la modernisation du système d'information, à travers le lancement de l'opération d'acquisition d'un ERP intégré, la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité, conforme à la norme ISO 9001:2015, la réforme du réseau de distribution, la numérisation de certaines prestations en assurance automobile, ainsi qu'un vaste programme de conduite du changement, a détaillé la même source. La compagnie a, par ailleurs, renforcé sa gouvernance, ses mécanismes de contrôle interne, ainsi que ses outils de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Selon la CAAT, «c'en est l'enjeu de dépasser la simple performance économique. Il s'agit de construire, dès aujourd'hui, une entreprise de demain, capable d'anticiper les mutations de son marché et de répondre, convenablement, aux besoins des clients et aux attentes croissantes de l'ensemble de ses parties prenantes».

PROTECTION CIVILE QUATRE INCENDIES ENCORE ACTIFS SUR 54 ENREGISTRÉS EN 24H

La Protection civile a fait le bilan des incendies enregistrés lors des dernières vingt-quatre heures, dans le cadre de la vigilance continue à travers le territoire national. Le bilan, arrêté hier à 7h du matin, fait état de 54 incendies enregistrés depuis mardi dernier à la même heure. Sur les 54 incendies, les équipes de la Protection civile, mobilisées un peu partout dans le pays, ont pu venir à bout de 50 foyers. A l'heure actuelle, seuls quatre incendies sont en cours dans les wilayas de Jijel et Tizi Ouzou. A Ain El-Hammam, dans la wilaya de Tizi Ouzou, les équipes de la Protection civile travaillent à l'extinction d'un feu de forêt. Les trois autres foyers sont localisés dans la wilaya de Jijel, dans les communes de Oulad Rabah, Oudjana et El-Anseur.

LE FESTIVAL CULTUREL AFRO-MÉDITERRANÉEN DE LA PENSÉE OFFICIAISÉ

L'ALGÉRIE, CARREFOUR DES CULTURES ET DES IDÉES

Le Festival culturel afro-méditerranéen de la pensée est désormais officiellement institué, après la publication de son arrêté de création au Journal officiel n°53. Annoncée lundi par le ministère de la Culture et des Arts, cette nouvelle manifestation vise à inscrire durablement le débat d'idées au cœur de l'action culturelle et à faire de l'Algérie un espace de dialogue entre les cultures et les civilisations.

Pensé comme un rendez-vous permanent de réflexion et d'échanges, le Festival entend promouvoir la production d'idées, le dialogue interculturel et la valorisation du patrimoine civilisationnel commun. Le ministère de la Culture et des Arts a souligné que cette initiative s'inscrit dans une démarche faisant de la culture un espace de création de sens et un levier de rapprochement entre les peuples. À travers cette nouvelle manifestation, le ministère entend inscrire durablement la réflexion intellectuelle et le débat d'idées au cœur de l'action culturelle. Selon le communiqué, l'espace afro-méditerranéen ne se limite pas à une réalité géographique, mais constitue un ensemble civilisationnel façonné par des siècles



d'échanges intellectuels, culturels et humains. Le ministère estime ainsi que, forte de son histoire et de son rôle rassembleur, l'Algérie est pleinement qualifiée pour devenir un carrefour de ce dialogue et une tribune consacrée aux grandes questions contemporaines et futures de l'humanité. Le Festival adoptera un format itinérant, chaque édition étant organisée dans une wilaya différente. Ce choix vise à diffuser son impact à travers l'ensemble du territoire national et à faire de la pensée une pratique culturelle vivante, en prise avec les réalités locales et enrichie par la diversité des territoires. Le communiqué souligne également

que cette manifestation s'inscrit dans la vision du ministère de bâtir des rendez-vous culturels à fort impact cognitif, faisant de la culture un levier de sensibilisation et de la pensée un vecteur du rayonnement civilisationnel de l'Algérie dans ses dimensions africaine, méditerranéenne et universelle.

DANS LE SILLAGE DES RENCONTRES AFRO-MÉDITERRANÉENNES

Le projet trouve son origine dans la première édition des Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée, organisées à Alger, les 29 et 30 avril dernier, sous le thème «Saint Augustin

: une manifestation algérienne, africaine et méditerranéenne». Cette rencontre a constitué le premier jalon vers l'institutionnalisation de cette initiative.

Selon le ministère, la qualité scientifique des travaux, le niveau des participants et la richesse des échanges ont mis en évidence la nécessité de créer un cadre permanent capable de pérenniser cette dynamique intellectuelle. Ces rencontres avaient réuni des universitaires, des chercheurs, des philosophes et des spécialistes venus d'Algérie, ainsi que de plusieurs pays africains et méditerranéens. Les débats avaient permis de mettre en valeur le patrimoine intellectuel partagé entre les deux rives de la Méditerranée et le continent africain, tout en ouvrant une réflexion sur les grands enjeux philosophiques et culturels contemporains.

À travers ce nouveau Festival, les pouvoirs publics ambitionnent de consacrer l'Algérie comme un espace international d'accueil de la pensée, de renforcer le dialogue entre patrimoine et modernité, de consolider la conscience de l'identité nationale et de rapprocher la réflexion philosophique du grand public. Cette plateforme permanente devrait également favoriser le développement de traditions intellectuelles durables et renforcer la coopération académique entre les pays de l'espace afro-méditerranéen.

Cheklat Meriem

ANIMATIONS ESTIVALES À ALGER

LES FORÊTS URBAINES SE TRANSFORMENT EN SCÈNES DE SPECTACLE POUR ENFANTS

Les espaces verts de la capitale prennent des airs de scène à ciel ouvert. À l'occasion de la saison estivale, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger déploie une programmation gratuite destinée aux enfants, mêlant spectacles, ateliers créatifs et animations ludiques dans les forêts de Ben Aknoun et de Bainem. Une initiative qui permet aux familles de conjuguer détente, loisirs et découverte culturelle au cœur de la nature.

UNE CARAVANE CULTURELLE AU PLUS PRÈS DES FAMILLES

Inscrite dans le cadre d'une caravane culturelle, cette série d'animations se déroule durant la première semaine du mois d'août, avec pour ambition de rendre la culture accessible, en dehors des salles de spectacle traditionnelles. En investissant les espaces de loisirs les plus fréquentés durant l'été, l'Établissement Arts et Culture entend rapprocher les activités artistiques du grand public et offrir aux enfants des moments de divertissement dans un cadre naturel.

Ainsi, la forêt du 5-Juillet-1962 de Ben Aknoun a accueilli, hier à 14 heures, un spectacle éducatif proposé par la troupe Moly. Les jeunes participants ont pu également prendre part à un atelier de dessin destiné à stimuler leur imagination et leur créativité au contact de la nature. Jeux, ballons et animations interactives ont complété ce programme festif pensé pour rassembler petits et grands.

Aujourd'hui, à la même heure, la caravane fera escale dans la forêt de Bainem, située dans la commune de Hammamet. Les familles y assisteront à la représentation de la pièce *Le grillon paresseux*, un spectacle en plein air à vocation éducative qui mêle humour, mise en scène dynamique et messages pédagogiques, afin de sensibiliser les enfants à travers le langage du théâtre.

FAIRE DES ESPACES VERTS DES LIEUX DE CULTURE

À travers cette initiative, l'Établissement Arts et Culture confirme sa volonté de faire des espaces publics et des sites naturels de véritables lieux d'expression artistique et de proximité. Les forêts urbaines deviennent ainsi des scènes ouvertes, où se rencontrent spectacle vivant, activités créatives et loisirs familiaux, offrant une alternative culturelle particulièrement appréciée durant les vacances scolaires. Cette programmation intervient après le réaménagement du calendrier estival de l'Établissement, marqué notamment par l'annulation du gala artistique pour enfants qui devait être



organisé au Théâtre de verdure Laâdi-Flici. Loin de freiner la dynamique engagée, cette réorganisation a conduit les organisateurs à renforcer les animations de proximité dans les principaux espaces verts de la capitale. En privilégiant des spectacles gratuits, des ateliers participatifs et des représentations en plein air, l'Établissement Arts et Culture poursuit ainsi sa politique de démocratisation de l'accès à la culture. Une démarche qui offre aux familles l'occasion de profiter d'activités de qualité, tout en convertissant les forêts urbaines en espaces de loisirs, de convivialité et d'éveil artistique.

R. C.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHÂN 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

EA FC 27 A ANNONCÉ SES PRIX ET FAIT POLEMIQUE



EA FC 27 vient de s'annoncer et déjà il suscite de vives réactions. Les fans s'insurgent à la vue des prix pratiqués pour les différentes éditions du futur jeu de foot.

EA FC 27 arrivera officiellement le 25 septembre 2026. Le futur jeu de foot d'Electronic Arts a prévu 3 éditions différentes, à des prix qui affolent la toile. Directement après le lancement des précommandes, les internautes se sont empressés de réagir, comparant la tarification à des mastodontes comme GTA 6 dont l'édition Deluxe est moins cher alors que ses coûts de production atteignent des records.

EA FC 27 ANNONCE TROIS ÉDITIONS DIFFÉRENTES

EA FC 27 sera assurément l'un des jeux les plus vendus de 2026. Année après année, la licence de foot d'Electronic Arts se hisse en haut des classements physique et démat' à l'international. Pour cette fois, l'éditeur a pensé à 3 éditions qui vont sûrement faire hésiter les joueurs à l'achat, entre leur contenu et leur prix :

Standard, à 69,99 € sur PC et 79,99 € sur console :
Jeu de base
Bonus de précommande jusqu'au 24 septembre pour les mode The Grounds et Carrière
Bonus EA FC 26 de précommande **Ultimate**, à 99,99 € sur PC et 109,99 € sur console :
Jeu de base
7 jours d'early access
Passe Premium de la Saison 1
6 000 Points FC
Des éléments FUT
Du contenu pour le mode Carrière
Des skins pour The Grounds
Bonus EA FC 26 pour la précommande jusqu'au 31 août
Ultimate Plus, à 149,99 € sur PC et 159,99 € sur console :
Jeu de base
7 jours d'early access
Passe Premium des Saisons 1 à 5
10 000 Points FC
Des éléments FUT
Du contenu pour le mode Carrière
Des skins pour The Grounds
Bonus EA FC 26 pour la précommande jusqu'au 31 août

DES PRIX QUI CHOQUENT LES JOUEURS

Chaque année, c'est la même rengaine. Le public s'attend à retrouver à peu près le même jeu que l'expérience précédente et s'étonne donc de voir des prix aussi hauts pour une formule qui ne bouge quasiment pas. EA FC 27 ne fait donc pas exception, voire choque encore plus avec une édition Ultimate Plus à près de 160 €. Certains tourment même cela à l'ironie pour tenter de faire passer la pilule.

GALAXY S27 ULTRA SON PRIX POURRAIT ENCORE AUGMENTER À CAUSE DE QUALCOMM

Le futur smartphone haut de gamme de Samsung pourrait voir son prix encore grimper sous l'effet d'une nouvelle pression sur les composants. Une décision de Qualcomm pourrait donc alourdir un peu plus la facture du prochain modèle.

Le prix du Galaxy S27 Ultra pourrait être affecté par une nouvelle augmentation des coûts de production. D'après les informations rapportées par Bloomberg, Qualcomm aurait averti ses clients cette semaine d'une prochaine hausse du prix de ses puces. Les nouveaux tarifs devraient concerner les produits expédiés à partir du mois de septembre.

QUALCOMM RÉPERCUTE LA HAUSSE DE SES COÛTS DE FABRICATION

Selon Bloomberg, le fabricant de puces américain a envoyé un courrier à ses partenaires pour les prévenir d'une augmentation à deux chiffres du tarif de ses composants. Cette revalorisation entrera en vigueur sur tous les produits expédiés à partir du 1^{er} septembre 2026. Notez qu'à l'heure où nous rédigeons ces lignes, Qualcomm n'a pas encore confirmé l'information publiquement. Dans ce courrier, l'entreprise justifie sa décision par la hausse du coût des matériaux nécessaires à la fabrication de ses puces. Bloomberg précise que Qualcomm a cherché à limiter l'impact en explorant des fournisseurs alternatifs, sans

succès. La hausse devient donc inévitable et concerne l'ensemble de sa gamme, y compris les Snapdragon haut de gamme qui équipent les Galaxy S Ultra.

UN EFFET DOMINO POUR LE GALAXY S27 ULTRA

Samsung se retrouve ainsi pris en étau. Le constructeur devra composer avec la hausse du prix des puces Snapdragon destinées au Galaxy S27 Ultra, alors que les coûts de la mémoire vive et du stockage embarqués dans le smartphone augmentent eux aussi.

De quoi, vous l'aurez compris, compliquer le maintien du prix de vente actuel. Le Galaxy S26 Ultra utilisait déjà la puce Snapdragon la plus récente de Qualcomm. Son successeur dépendra du même fournisseur, sans alternative disponible à court terme pour un appareil de ce niveau de gamme. Samsung a récemment démontré sa disposition à répercuter les hausses sur ses clients en augmentant notamment les tarifs de ses derniers plants. Rien n'indique que la marque n'adoptera pas une stratégie similaire pour son prochain Ultra.



APRÈS UN AN DE TRAVAIL, X OPÈRE ENFIN SA REFORTE TANT ATTENDUE SUR ANDROID

L'application X était depuis bien longtemps moins aboutie sur Android que sur iOS. La plateforme s'est décidée à remédier à cela, avec une refonte totale de son application Android.

Cette mise à niveau de l'application était tant attendue par les utilisateurs de smartphones Android, elle est enfin là. Contrairement à une simple mise à jour, X a reconstruit l'application de zéro plutôt que de corriger l'ancienne base de code. Selon Nikita Bier, responsable produit chez X, ce projet représente l'un des plus importants chantiers techniques de l'histoire de la plateforme. L'objectif principal étant d'améliorer la fiabilité globale, avec de nombreuses promesses. Chargement plus rapide, meilleure stabilité et défilement plus fluide sont au programme.

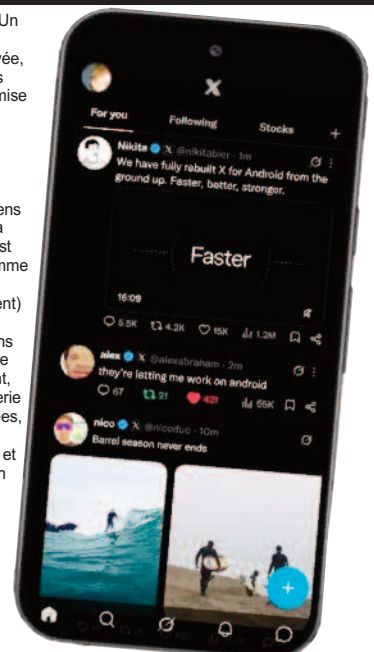
UNE RÉPONSE AUX CRITIQUES QUI FUSAIENT

Cette refonte intervient après des années de retours négatifs concernant les performances de l'application Android, souvent perçue comme inférieure à sa version iOS. En 2025, certains utilisateurs signalaient des difficultés à afficher les publications X lors de l'ouverture de liens, un dysfonctionnement particulièrement problématique pour une application axée sur le partage de contenu. Nikita Bier indique que cette nouvelle architecture permettra à X de déployer des

fonctionnalités plus rapidement à l'avenir. Un atout stratégique alors que la plateforme étend ses services vers la messagerie privée, les paiements, la création vidéo et d'autres éléments de "l'application tout-en-un" promise par Elon Musk.

UNE MISE À JOUR APPRÉCIÉE, MAIS INCOMPLÈTE

Malgré cette refonte, certaines limitations subsistent. Les performances sur les anciens appareils Android restent perfectibles, et la fonctionnalité Spaces (audio en direct) n'est pas encore disponible. D'autres outils, comme un nouvel éditeur vidéo, les réactions en vidéo, les cashtags (identifiants de paiement) et les fils d'actualité personnalisés, sont annoncés pour de futures mises à jour, sans calendrier précis. Parallèlement, X renforce sa présence sur Android avec le lancement, en juin, de XChat, son service de messagerie autonome proposant conversations chiffrées, appels, partage de fichiers et messages éphémères. Si une application plus rapide et plus stable ne constitue pas une innovation en 2026, cette mise à jour est importante pour les utilisateurs de smartphones Android, habitués à des dysfonctionnements récurrents sur des tâches basiques. La nouvelle version s'installe via une mise à jour classique sur le PlayStore.





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

5

MÉTHODES SIMPLES POUR MIEUX CONTRÔLER SA **TRANSPIRATION**

NUMÉROS UTILES

■ Avec l'arrivée de l'été et des vagues de chaleur, le corps utilise la transpiration pour réguler sa température à 40°C. Si en moyenne, nous produisons entre 0,5 et 1 litre de sueur par jour, cela peut atteindre jusqu'à 3 litres en cas de transpiration excessive. Tandis que certains restent à l'aise, d'autres voient leur vie personnelle et sociale perturbée.

SOINS SPÉCIFIQUES POUR LIMITER LA TRANSPIRATION ET LES ODEURS

Maintenir une bonne hygiène corporelle est important pour éviter la prolifération des bactéries qui causent les mauvaises odeurs. Si vous ressentez une forte transpiration, insistez bien sur la toilette matin et soir.

Lavez soigneusement vos aisselles, pieds et mains, au moins deux fois par jour, avec de l'eau et du savon. Raser ou épiler les aisselles peut aussi optimiser l'effet d'un déodorant, réduisant ainsi les mauvaises odeurs. Pensez également à adapter votre style vestimentaire. Préférez les matières naturelles comme le lin et le coton par temps chaud, et évitez les matières synthétiques.

UTILISER LE THÉ NOIR POUR CONTRÔLER LA TRANSPIRATION

Avant de se tourner vers les anti-transpirants chimiques, pourquoi ne pas essayer des solutions naturelles à base de plantes ? Ces méthodes préservent les fonctions naturelles de sudation de votre corps. Le thé noir, par exemple, contient de l'acide

tannique aux vertus astringentes et anti-sudorifiques qui peut aider à réduire la transpiration excessive. Pour l'appliquer, infusez deux sachets de thé noir dans trois verres d'eau chaude, laissez reposer quinze minutes et tamponnez les aisselles, pieds ou paumes avec un gant ou un coton. Répétez régulièrement.

PRÉPARER SON PROPRE DÉODORANT NATUREL

Pour réduire la transpiration, optez pour des déodorants naturels. Cependant, ceux en magasin contiennent souvent des sels d'aluminium, qui ont soulevé des préoccupations toxiques. La pierre d'alun est une alternative naturelle recommandée par certains, elle est

efficace pour réguler la transpiration des aisselles.

Si vous souhaitez créer votre propre déodorant naturel, voici une recette : mélangez trois cuillères à soupe d'argile blanche, une cuillère de bicarbonate, et des huiles essentielles (10 gouttes de cyprès et 10 de palmarosa) dans un bol. Ensuite, utilisez ce mélange comme un talc sur les aisselles sèches ou sur les pieds.

GÉRER LE STRESS POUR DIMINUER LA TRANSPIRATION

Le stress intensifie la sudation. Avez-vous déjà remarqué des mains moites ou des sueurs lors de moments stressants ?

Cela s'explique par la libération de catécholamines, telles que la dopamine et l'adrénaline par votre corps. Pour limiter la transpiration excessive, apprenez à gérer votre stress, cela peut s'avérer aussi efficace que certains traitements.

Pratiquez des exercices de



respiration abdominale pour apaiser les angoisses tandis que la respiration thoracique aide à réduire la pression.

ALIMENTATION ET TRANSPIRATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Certains aliments peuvent augmenter la température de votre corps et favoriser la transpiration. Évitez les plats épicés, l'ail et l'oignon qui peuvent augmenter cette sudation en chauffant le corps. Privilégiez les boissons à base de plantes et évitez la caféine qui, en augmentant la température corporelle, favorisent la transpiration.



URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.68.00.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

FORMULE 1

MICK SCHUMACHER SE DIRIGE VERS L'INDYCAR !

Après avoir longtemps nourri l'espoir de retrouver un volant en Formule 1, Mick Schumacher semble avoir définitivement réorienté sa carrière.

Engagé cette saison en IndyCar, le pilote allemand affiche désormais sa volonté de poursuivre son aventure dans le championnat américain en 2027. Séduit par cette nouvelle expérience, malgré les exigences particulières des circuits ovales, il reconnaît que des discussions sont déjà engagées pour préparer son avenir. Le retour en F1 n'apparaît plus comme une priorité pour le fils de Michael Schumacher. Arrivé en IndyCar avec l'idée de rester dans le radar des écuries de la catégorie reine, l'ancien pilote Haas semble désormais convaincu d'avoir trouvé sa place outre-Atlantique. Son premier Top 10 de la saison, décroché à Nashville, n'a fait que renforcer cette conviction. Invité du podcast Speed Street, animé par Conor Daly, l'Allemand a clairement affiché ses ambitions. «J'apprécie vraiment ces voitures et je suis ici pour rester», a-t-il affirmé, laissant entendre qu'il envisage son avenir à long terme dans la discipline. Si aucun accord n'a encore été conclu, Schumacher confirme que les premiers contacts ont déjà été établis en vue de la saison 2027. «Ce serait faux de dire qu'il n'y a eu aucune discussion. Il est important d'étudier toutes les possibilités afin de trouver le projet qui conviendra le mieux à tout le monde», a-t-il expliqué. Pour le pilote allemand, le choix d'une équipe dépasse largement la simple compétitivité de la monoplace. «Ce n'est pas uniquement la voiture qui fait la différence. L'équipe, les personnes qui la composent et l'ambiance de travail sont tout aussi importantes. En sport automobile, on gagne avant tout collectivement», a-t-il souligné. L'avenir de Schumacher reste néanmoins incertain.

Son équipe actuelle, Rahal Letterman Lanigan Racing, a récemment cédé sa troisième monoplace, ce qui laisse planer le doute sur la possibilité de conserver son baquet en 2027. Parallèlement, plusieurs rumeurs l'annoncent chez Meyer Shank Racing, une écurie qui pourrait lui offrir une nouvelle opportunité dès la saison prochaine. L'Allemand poursuit également son apprentissage des spécificités de l'IndyCar, notamment sur les circuits ovales, une discipline totalement nouvelle pour lui. «Après une course sur un ovale, il m'arrive d'avoir des vertiges parce que je passe tout le temps à tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Je n'avais jamais connu cette sensation auparavant», a-t-il confié. Malgré cette adaptation physique, Schumacher estime que ces tracés correspondent parfaitement à son style de pilotage. «Les ovales me conviennent sans doute un peu mieux. Ils demandent énormément de précision, de régularité et de finesse, des qualités que j'apprécie particulièrement au volant», a conclu le pilote allemand, désormais bien décidé à construire son avenir en IndyCar, plutôt qu'à poursuivre le rêve d'un retour en Formule 1.

A. Amine



COUPE DU MONDE

L'UEFA ne prépare pas de procédure contre Gianni Infantino

Malgré la vive contestation provoquée par son projet avorté d'ouverture du capital de la FIFA à des investisseurs privés, Gianni Infantino ne fait, à ce stade, l'objet d'aucune procédure de destitution. Selon les informations du *Parisien*, aucune motion de défiance n'a été évoquée lors des récentes réunions organisées par l'UEFA, malgré les nombreuses critiques visant le président de l'instance mondiale. En théorie, une telle procédure reste possible puisque les statuts de la FIFA permettent la convocation d'un congrès extraordinaire à la demande de 20 % des Fédérations membres. Toutefois, aucune association, y compris la Fédération française de football, n'a engagé cette démarche pour le moment. Si la pression autour d'Infantino demeure forte, son avenir devrait donc se jouer lors de l'élection présidentielle de la FIFA, prévue en mars 2027, sauf retournement de situation d'ici là.



JUDO

BLESSÉ, TEDDY RINER REPOUSSE SON RETOUR À LA COMPÉTITION AVANT LES MONDIAUX

Inscrit au Grand Prix de Lima, qui se déroulera le 16 août prochain, Teddy Riner a finalement annoncé son forfait, hier, sur ses réseaux sociaux. Deux ans après ses deux titres olympiques glanés à Paris (+100 kg et en équipes), la légende du judo français repousse ainsi son retour à la compétition. «À la suite d'une blessure survenue à l'entraînement, je vais effectuer des examens médicaux complémentaires, afin d'en déterminer précisément la nature. En accord avec mon équipe médicale et mon encadrement, nous avons pris la décision de ne prendre aucun risque et de reporter mon retour à la compétition», a-t-il écrit sur ses réseaux sociaux.

Le quintuple champion olympique et onze fois champion du monde des +100 kg avait prévu d'avancer son retour de deux semaines, avant le Grand Chelem de Lausanne (30 août), où il est encore prévu. Le patron du judo, âgé de 37 ans, n'a, pour le

moment, pas communiqué sur cette échéance. Teddy Riner vise ensuite un retour aux championnats du monde de Bakou, en Azerbaïdjan (4-11 octobre), même si sa présence n'est là aussi pas confirmée. À l'aube d'une fin de carrière immense, Teddy Riner a assuré sur RMC, lundi, «vivre» pour les Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028, pour lesquels il n'est pas encore qualifié. «Ce qui me motive, c'est de faire une dernière belle compétition. Et même si elle n'est pas belle, peu importe, l'essentiel, c'est de ramener une médaille d'or et de prendre du plaisir», a notamment déclaré la légende du sport français.



SELECTION NATIONALE - LE PROFIL DU SUCCESSEUR DE PETKOVIC EN DÉBAT

LE COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL SE RÉUNIT AUJOURD'HUI

Au lendemain de la confirmation de la fin de mission de Vladimir Petkovic à la tête des Verts, le Collège technique national est de nouveau appelé à se réunir, aujourd'hui, sur recommandation de la FAF, pour examiner le profil technique du sélectionneur national.

La page du technicien bosniaque naturalisé suisse, Vladimir Petkovic, étant définitivement tournée par la Fédération algérienne de football, l'heure est désormais à la recherche d'un successeur. Malgré les échéances assez proches qui attendent la sélection, l'instance fédérale ne veut néanmoins pas précipiter les choses. La FAF veut certes faire vite, mais elle entend tout de même se donner le temps d'une mûre réflexion pour éviter les erreurs du passé. C'est dans cette optique que le bureau fédéral, réuni en séance ordinaire par visioconférence lundi dernier, «a recommandé que le processus de sélection du profil adéquat du futur sélectionneur national soit conduit en concertation avec le Collège technique national». La FAF précise que l'avis technique du Collège «sera sollicité afin d'éclairer le choix du profil au regard de critères de



compétence, d'expérience et d'adéquation avec le projet sportif de la Fédération. A l'issue de quoi le président de la FAF est mandaté d'engager les procédures nécessaires en vue du recrutement du futur sélectionneur». A cet effet, ledit Collège technique national se réunira en session extraordinaire, aujourd'hui au Centre technique national de Sidi Moussa, afin d'examiner justement le profil technique du futur sélectionneur national. A cette occasion, il est donc attendu des membres du Collège de mener «une

évaluation approfondie des critères techniques, des compétences, de l'expérience et de la vision de jeu attendus du futur sélectionneur, au regard des objectifs stratégiques fixés par la FAF», énonce encore l'instance dans son communiqué diffusé avant-hier. Mais c'est visiblement là une communication qui ne dit pas tout pour le moment. Car en off, des voix de l'intérieur de la Fédération suggèrent que le champ de prospection est déjà tranché pour ne pas dire balisé. En effet, la voie la plus privilégiée serait celle qui mène chez l'école espagnole, dit-on, avec insistance. Sur ce plan, la FAF aurait déjà tranché sa tendance pour la piste

ibérique. Et plusieurs noms circulent déjà, dont ceux de Rafael Benítez, José Peseiro, Xavi... Mais absolument rien n'est confirmé pour l'heure. Même pas cette option évoquée avec insistance d'intégrer l'ex-international algérien Antar Yahia au nouveau staff technique des Verts. Car, quand bien même celle-ci viendrait à avoir du crédit, il faudra au préalable que l'ancien héros d'Oum Dornane se libère de son engagement avec son actuel club français d'Angers, où il est toujours en poste.

Djaffar Chilab

LAMINE N'DIAYE ENTRAÎNEUR DE L'USM ALGER :

«Pourquoi ne pas faire mieux que l'an dernier !»

L'USMA, en stage d'intersaison à Ain Drahem, en Tunisie, a livré son premier match de préparation avant-hier mardi. Les Usmistes ont fait match nul (0 - 0), face à l'équipe de l'ES Hammam-Sousse, qui vient de retrouver la Ligue 1. Un modeste adversaire, en somme, qui est habitué aux rétrogradations en division inférieure. Pour la petite histoire, l'ES Hammam Sousse a connu sa première accession en Ligue 1 en 2006. Puis y est revenu une nouvelle fois en 2008, puis en 2021, et plus récemment en mai 2026. A l'occasion de ce match, le coach usmiste Lamine N'Diaye a aligné quasiment des onze différent à chaque mi-temps. Après Sifour, en première période, il a aligné son nouveau keeper, Mohand Idir Hadid, après la pause, pour le voir à l'œuvre de plus près. Radouani, Bayoud, Che Malone, Loucif, Koudri, Bouziani, Limane, Benguit, Boudarbala, et Gharbi ont également été alignés. Par ailleurs, à travers un entretien diffusé par le club, le technicien sénégalais des Rouge et Noir explique que l'équipe devra s'exercer rapidement dans un travail d'adaptation, vu que le groupe a subi plusieurs changements. «Plusieurs joueurs sont partis, d'autres sont arrivés. Nous faisons le maximum pour faciliter leur intégration, tout comme celle des éléments qui reviennent au club», a-t-il plaidé. Et de souligner que son groupe travaille «sur les plans technique, tactique, physique et mental. Le plus important reste de bâtir un groupe fort, capable de relever tous les défis qui nous attendent», ambitionne N'Diaye. Pour autant, il se veut optimiste vu que «les joueurs sont investis et conscients que les efforts fournis aujourd'hui seront déterminants pour les résultats de demain. Cette souffrance fait partie du travail et elle est nécessaire». Sinon, l'objectif pour lui est clair, c'est de maintenir la cadence des consécutions, et pourquoi ne pas faire mieux. «Nous avons vécu une fin de saison exceptionnelle. L'objectif est de revivre ces émotions et, si possible, de faire encore mieux», tranche-t-il. Mais pour y arriver, N'Diaye veut prendre à témoins les supporters du club, en lançant un message public à la direction en vue de renforcer davantage le groupe. «Nous voulons doubler chaque poste. Avec plus d'une cinquantaine de matchs à disputer, il est impossible de compter sur les mêmes joueurs en permanence. Nous recherchons des éléments de qualité, mais surtout des joueurs motivés, prêts à défendre les couleurs de l'USMA avec détermination», a spécifié le coach usmiste.

Djaffar C.

JS KABYLIE

Legal Doctrine nouveau sponsor

La JS Kabylie a annoncé avant-hier avoir conclu un nouveau contrat de sponsoring avec Legal Doctrine - Official Legal & Technology. «Ce partenariat marque une nouvelle étape dans le développement des relations entre la JS Kabylie et des acteurs engagés dans l'innovation, l'excellence et la performance. Il témoigne d'une ambition commune de contribuer au rayonnement et à la modernisation du club. La JS Kabylie se félicite d'accueillir Legal Doctrine parmi ses sponsors officiels et

remercie ses dirigeants pour la confiance accordée au club», pouvait-on lire dans un communiqué diffusé.

L'EQUIPE EN PREPARATION DEPUIS AVANT-HIER A AIN DRAHAM

Dans un autre registre, la direction du club a confirmé que l'équipe a rallié, le jour même, la petite ville d'Ain Drahem en Tunisie pour y poursuivre sa préparation d'intersaison. La délégation kabyle devrait séjourner à

l'hôtel La Forêt pendant une douzaine de jours. Les lieux offre «un environnement propice au travail et à la récupération. Ce regroupement sera rythmé par plusieurs rencontres amicales qui permettront au staff technique de poursuivre le travail entrepris depuis la reprise, d'affiner les automatismes et d'évaluer la progression du groupe avant l'entame de la nouvelle saison», souligne la direction Jaune et Vert.

D. C.

MC ALGER

Menzela et Benkhemassa se blessent en Autriche

Lourde charge physique, mauvaise préparation athlétique, ou simple mauvais œil, comme on dit chez nous ? Le Mouloudia semble, en tout cas, perdre de sa verve ces derniers jours : mercato pataugeant, avec plusieurs ratages, grosse défaite (3 - 1) face à Al-Shabab saoudi, et voilà que l'équipe doit faire avec deux blessures. Menzela a été, en effet, victime d'une sérieuse fracture à la main, qui lui imposera une convalescence de 21 jours. Pour sa part, Mohamed Benkhemassa souffre d'une blessure à la cuisse, qui le contraint désormais au repos total. Il se dit que le joueur devra subir des examens médicaux approfondis au retour de la délégation mouloudienne au pays, avant d'être définitivement fixé sur son sort. L'équipe médicale du club redoute une déchirure musculaire qui pourrait lui imposer un repos prolongé, mal venu surtout en pleine préparation d'intersaison.

D. C.

CAN FEMININE-2026 / QUARTS DE FINALE

Ce sera Algérie - Côte d'Ivoire samedi à Casablanca



La sélection nationale des féminines est désormais fixée sur son prochain adversaire en quarts de finale de la coupe d'Afrique des nations qui se poursuit au Maroc. Les Vertes ont hérité de la sélection ivoirienne qui s'est qualifiée, avant-hier mardi, après sa dernière victoire (2 - 1) contre la Tanzanie. Auparavant, la Côte d'Ivoire avait débuté par une victoire (4 - 1)

contre le Burkina Faso, suivi d'un match nul (2 - 2) contre l'Afrique du Sud. Les Eléphants terminent ainsi premières de leur groupe B, avec 7 points, marquant 8 buts.

Une sacrée performance pour une sélection qui retrouve la CAN après 12 ans d'absence. Les Vertes sont donc avertis. A signaler que ce premier

choc des quarts de finale, entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, se jouera après-demain samedi, au stade Moulay Rachid de Casablanca, à partir de 18 heures. Doit-on rappeler, enfin, que l'enjeu de ce quart de finale est double. Le vainqueur accède en demi-finale et officialisera, par la même occasion, sa qualification au Mondial-2027.

Djaffar C.

DÉCÈS DU GÉNÉRAL KAMEL LAKHDAR DES FORCES TERRESTRES DE L'ANP LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a présenté, hier,, suite au décès du général Kamel Lakhdar, des Forces terrestres de l'Armée nationale populaire (ANP), survenu à l'Hôpital central de l'Armée, à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de

l'ANP, ses plus sincères condoléances et ses sentiments de profonde compassion. Le président de la République prie le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa vaste miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'inspirer à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à ses compagnons d'armes patience et réconfort.



LE MESSAGE DE CONDOLÉANCES DU GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présenté, hier, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses plus sincères condoléances et ses sentiments de profonde compassion à la famille du défunt, à la suite du décès du regretté, feu le général Kamel Lakhdar, relevant du commandement des Forces terrestres, des suites d'une

longue maladie, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Il implore Dieu Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa vaste miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'inspirer à sa famille, à ses proches et à tous les siens patience et réconfort face à cette douloureuse épreuve».

«À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»



RÉGHAÏA (AGER) MISE EN SERVICE D'UNE USINE DE PLAQUETTES DE FREIN

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a supervisé, hier à Réghaïa (Alger), la mise en service d'une usine de production de plaquettes de frein et d'accessoires automobiles. Selon un communiqué du Premier ministre, ce projet s'inscrit dans la stratégie de valorisation des biens récupérés dans les affaires de corruption et de renforcement de la production industrielle nationale.

Cette nouvelle unité industrielle illustre la volonté des pouvoirs publics de valoriser les biens récupérés dans le cadre des affaires liées à la corruption, en les réintégrant dans le circuit économique national. L'objectif est de les transformer en projets productifs créateurs de valeur ajoutée, d'emploi et d'opportunités d'investissement. Relevant de la Société de maintenance de l'Est, filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), l'usine est spécialisée dans la fabrication de plaquettes de frein et d'accessoires destinés aux voitures et aux camions, conformément aux normes techniques en vigueur. Selon le Premier ministre, cette installation constitue un acquis important pour les industries mécaniques nationales. Elle permettra de renforcer les capacités de production locale, de répondre à une partie des besoins du marché national, de réduire la facture des importations et d'ouvrir des perspectives d'exportation vers les marchés étrangers.

Le communiqué souligne que ce projet traduit l'engagement de l'État en faveur de la modernisation du tissu industriel, du développement des capacités productives et du renforcement de la souveraineté économique, à travers le soutien à la production



nationale et aux investissements dans les secteurs à forte valeur ajoutée.

L'ATTACHEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À LA RELANCE DES UNITÉS INDUSTRIELLES CONFISQUÉES

Le Premier ministre a souligné, par ailleurs, l'attachement du président de la République, M.

PRÉSENTATION DE L'USINE

Selon un exposé présenté lors de la cérémonie d'inauguration, l'usine fabrique 153 modèles, dont 126 destinés aux véhicules légers et 27 aux véhicules lourds, en plus d'autres produits destinés aux tracteurs et à divers équipements. La capacité de production de l'usine est estimée à 1,5 million de plaquettes de frein par an.

Le projet, qui permettra la création de plus de 150 emplois, dont 60 emplois directs, vise à répondre aux besoins des unités de fabrication de véhicules et des services après-vente dans toutes les wilayas, l'objectif étant de couvrir entre 30 et 40% du marché national, avant de s'orienter, vers l'avenir, vers l'élargissement de sa production et le renforcement de ses exportations.

Abdelmadjid Tebboune, à la relance des unités industrielles confisquées en vertu de décisions de justice définitives, dans le cadre de la récupération des avoirs détournés, affirmant que cette démarche concernera prochainement d'autres unités, notamment à Batna et à Tissemsilt. M. Sifi a réaffirmé les engagements du président de la République envers le peuple algérien concernant la récupération des fonds détournés et la relance des unités confisquées, soulignant que l'opération se poursuit et sera bientôt appuyée par la remise en activité d'autres unités et usines, conformément au calendrier fixé. Il a rappelé que le processus de récupération de ces unités a débuté à Adrar, avant de poursuivre avec l'unité de M'sila, puis l'unité de Batna dédiée à la production des carrosseries automobiles «qui sera inaugurée à la date fixée, en application des instructions du président de la République».

Lors de cette visite, le Premier ministre était accompagné d'une importante délégation ministérielle composée notamment du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, ainsi que de plusieurs responsables et opérateurs économiques.

Cheklat Meriem

CRISE D'ÉLECTRICITÉ LA TUNISIE REMERCIE L'ALGÉRIE POUR SON SOUTIEN

La Compagnie tunisienne d'électricité et de gaz a exprimé Mardi dernier, sa gratitude à tous les cadres et employés de la société algérienne Sonelgaz, ayant fourni à la Tunisie un soutien constant, en assurant l'approvisionnement en électricité pendant cette phase exceptionnelle de forte demande sur le réseau électrique.

Durant ces dernières semaines, la Tunisie a connu une phase marquée par de vives tensions sur son système électrique. Des températures exceptionnelles ont provoqué une hausse spectaculaire dans la consommation d'énergie, poussant



initialement la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) à mettre en place des programmes de coupures planifiées, pour prévenir un effondrement général du réseau de distribution. Dans ce contexte critique, l'intervention de

l'Algérie s'est avérée déterminante. L'acheminement en urgence d'électricité vers le réseau tunisien a permis de stabiliser le système national et de limiter considérablement les coupures de courant pour les usagers. C'est ce qui ressort, en effet, d'une lettre de remerciements adressée par la Compagnie tunisienne d'électricité et de gaz à Sonelgaz.

SOLIDARITÉ ET FRATERNITÉ

Dans cette lettre, le président-directeur général de l'entreprise tunisienne a exprimé, en son nom et au nom de tous les employés de son entreprise, ses chaleureuses appréciations et une profonde gratitude à tous les membres du personnel de la

société algérienne Sonelgaz, pour le soutien constant qu'ils ont procuré en assurant l'approvisionnement en électricité de la Tunisie pendant cette phase exceptionnelle de forte demande sur le réseau électrique. Un soutien qui a permis «d'atténuer les impacts des conditions météorologiques sévères et de la demande énergétique élevée. Selon la STEG, cet acte dépasse la simple transaction commerciale : il incarne concrètement la solidarité fraternelle et la solidité des relations stratégiques qui unissent Alger et Tunis. La disponibilité permanente des équipes algériennes pour coordonner les flux d'énergie a permis de consolider un partenariat fondé sur des valeurs d'entraide et d'intégration régionale.

Abir Menasria